



**Bulletin d'adhésion à l'Association du Grand Thiervoz – AGT
Valable du 1^{er} février 2021 jusqu'au 31 janvier 2022**

Nom :
Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :
Adresse e-mail :
Téléphone :

Montant de la Cotisation (merci de cocher la case à votre choix) :

- Adhésion (12 €) *
- Votre **DON** ** :
- Votre DON de : €
- **+ adhésion (12 €) ***, soit un total €

***Cotisation pour l'année 2021 quel que soit la date d'adhésion, valable du 01/02/21 au 31/01/22**

**** Note du Président :**

Vos dons nous sont précieux. Grâce à vos contributions, vous permettez le financement de diverses actions visant la mise en valeur du Grand Thiervoz et de son patrimoine. Ces projets variés se concentrent sur les aménagements extérieurs (respect du hameau et de sa traversée, réhabilitation de façades, mise en valeur de l'histoire, installation de lanternes rétroéclairées par des LED, etc.). Nous restons à votre disposition sur notre site internet <https://www.associationdugrandthiervoz.fr> et de notre page Facebook, pour vous faire découvrir nos réalisations. Ces travaux ont été, jusqu'à présent, financés à titre personnel. Par vos soutiens, vous contribuez à pérenniser la belle âme du Grand-Thiervoz. Nous souhaitons poursuivre ces actions avec vous, et avons besoin de vous pour la mise en œuvre de futurs projets, beaux et raisonnés. Merci !

Reçu adhésion (merci de cocher la case correspondant à votre choix)

- Je souhaite recevoir mon bulletin d'adhésion (Pour toute demande de confirmation d'adhésion par retour de courrier postal, merci de nous adresser 1 enveloppe timbrée avec vos coordonnées)
- Je souhaite recevoir mon reçu adhésion par courriel internet
- Je ne souhaite pas de reçu d'adhésion
- Autre (à spécifier)

En signant ce bulletin d'adhésion (merci de cocher toutes les conditions pour validation de votre adhésion)

- Je m'engage à verser annuellement le montant de ma cotisation (espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'Association du Grand-Thiervoz) à réception de l'appel de cotisation.
- Je m'engage à adresser au Conseil d'Administration le « Bulletin de Procuration » en cas d'absence aux Assemblées Générales.

NB : Un sympathisant est considéré comme une personne extérieure à l'Association du Grand Thiervoz (non adhérent) et ne bénéficie donc pas des avantages d'un membre. L'Association se réserve le droit de refuser toute adhésion non complète, ou suspendre celle-ci si un abus est constaté.

Date et signature :

____/____/____ signature :

